



BNP PARIBAS

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS CFDT

PARIS



Octobre 2026

**LE BON CONTACT,
C'EST NOUS !**



Nicolas GUINAMANT

07 62 36 28 83



Marie Rose MICHINEAU

06 67 13 42 74



Stefan DESBOURDES

06 68 24 35 41



Sylvie RECHARD

06 99 90 36 05



Taos BELOUIDIANE

07 62 38 40 96



Vincent RENAU

06 65 68 97 99



Virginie MEGEVAND

06 61 06 73 06



Martine CROMBEZ

06 61 14 31 05



Fabrice POINTEAU

06 59 80 61 46

Contactez-nous

LES ÉVALUATIONS PROFESSIONNELLES

Ce qui change en 2026

La campagne d'évaluation évolue à partir de novembre 2026. La **CFDT** vous informe sur les nouveautés et vous donne les clés pour **préparer votre entretien** et faire reconnaître votre travail.

L'évaluation professionnelle est requise pour l'ensemble des salarié(e)s, une fois par an. Elle est obligatoire pour les personnes salariées à la date du 30 juin de l'année N, facultative à la main du manager pour les personnes recrutées après cette date.

DU
2 novembre 2026
AU
15 janvier 2027

La campagne d'évaluation se déroulera sur cette période. Il est donc important d'**anticiper la préparation** de votre entretien.

Une note globale **pour tous**

Chaque collègue se verra attribuer une note globale de performance, selon une échelle de 1 à 6.



←
Niveau le plus élevé
objectif dépassé

Niveau le plus bas
objectif non atteint, performance insuffisante →

La note globale évalue la performance sur l'ensemble de l'année. Elle complète les commentaires, qui porteront désormais sur les objectifs et sur la tenue de poste, incluant l'ensemble des compétences attendues. Elle sert également de support aux échanges sur la performance et le développement.

La CFDT reste **vigilante**

Une note commune ne garantit pas, à elle seule, une évaluation juste.



La transparence des critères



La cohérence des appréciations



Les conditions réelles de travail

La transparence des critères, la cohérence des appréciations et la prise en compte des conditions réelles de travail sont essentielles. Chaque collègue doit pouvoir **comprendre et discuter son évaluation** sur la base d'éléments objectifs.

Prise en compte de **plusieurs éléments**

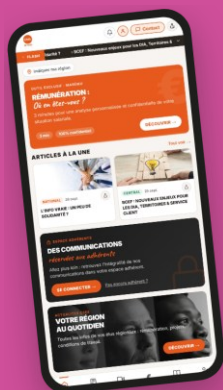
- Atteinte des objectifs
- Réalisations supplémentaires au-delà des objectifs
- Performance et tenue de poste



- Conformité avec les règles et procédures
- Contribution au travail d'équipe
- Niveau de maîtrise des compétences requises pour le poste



BNP PARIBAS



**Nouvelle appli CFDT
BNP Paribas**

Pour tout savoir, partout,
tout le temps.

FLASHEZ POUR Y ACCÉDER



1 Avant l'entretien

- J'identifie avec mon manager les parties prenantes avec qui j'ai travaillé cette année. Je contacte les parties prenantes identifiées afin d'obtenir leurs feedbacks.
- Relisez vos objectifs et les évolutions en cours d'année.
- Préparez des **exemples concrets** de vos réalisations, de vos résultats et de vos contributions à l'équipe.
- Identifiez les difficultés rencontrées et les moyens dont vous avez disposé.
- Faites le point sur vos compétences, vos besoins de formation et vos perspectives d'évolution.

Le conseil de la CFDT : appuyez-vous sur des faits précis. Votre travail doit être évalué en tenant compte de vos objectifs, de vos missions et de vos conditions réelles de travail.

2 Pendant l'entretien

- Demandez des explications et des exemples concrets si une appréciation vous paraît imprécise ou injuste.
- Faites reconnaître **toutes vos contributions** : résultats, qualité de travail, entraide, relation, maîtrise des risques, adaptation...
- Exprimez vos souhaits de formation, d'accompagnement et d'évolution professionnelle.

3 Après l'entretien

- Prenez connaissance du compte rendu et vérifiez qu'il reflète vos échanges. N'hésitez pas à **mettre des commentaires** pour apporter des précisions ou exprimer un désaccord de manière factuelle.
- Conservez une copie de votre évaluation et de vos commentaires.

IMPORTANT : Les formations obligatoires doivent être achevées dans les délais impartis. Tout manquement à ce principe inclus dans l'objectif individuel « Respect du code de conduite, des Règles et Règlementation » devra faire l'objet d'un constat mineur ou modéré sur cet item.



Une question, une difficulté ?
Contactez vos élus CFDT, nous sommes à votre disposition avant, pendant et après vos évaluations.



**CES 2 FAUTEUILS
SONT À VOUS !**



**2 MINUTES POUR TOUT
COMPRENDRE EN VIDÉO**

Le rôle du Conseil d'Administration, nos
candidat(e)s, nos engagements.

► **VISIONNEZ LA VIDÉO ICI**

Vous vous posez encore des
questions sur cette élection ?
FLASHEZ CE QR CODE ↓

